

L'EXPRESSO



RAPPORT SUR L'INCLUSION. Rester sur sa faim

C'est le 27 septembre dernier que l'exécutif a finalement reçu les documents d'information faisant office de « Rapport sur l'inclusion ». Rappelons que la première demande à l'effet d'obtenir les recommandations du rapport avait été faite à la réunion du 9 décembre 2020 de la Commission des études (CÉ), alors que l'on nous annonçait que le dépôt du rapport était imminent.

Nous nous attendions à un document plus formel et plus étayé que les recommandations présentées à la toute fin de l'année dernière à l'exécutif et à la CÉ, mais force est de constater que ce n'est pas le cas.

Aussi, malgré une demande de présentation du rapport au Comité inclusion et diversité faite en mai dernier et une confirmation de la part de la Direction générale que celui-ci serait rencontré, à ce jour, aucune rencontre n'est prévue.

Pour plus d'informations, consultez la section « Dossiers institutionnels » du bilan de l'exécutif 2020-2021 dans [L'Expresso du 9 juin 2021](#).

La pandémie de COVID-19 a bouleversé les modes de travail en général et a affecté notre enseignement en particulier. La campagne sur l'accès virtuel de la FNEEQ désire profiter de la tenue virtuelle des conseils d'administration (CA) débutée dans le contexte de la pandémie pour remettre de l'avant l'importance d'y avoir accès en tant que travailleuses et travailleurs membres d'une communauté collégiale qui veut prendre part aux décisions qui la concernent, mais également en tant que citoyen·ne·s qui ont à cœur les institutions publiques.

Dans cette perspective, nous avons demandé l'accès au CA de mardi dernier, ce qui nous a été refusé pour des enjeux technologiques. Nous avons déjà déposé une demande en vue du prochain CA, à laquelle on nous a répondu que le nécessaire serait fait en ce sens.



DATES IMPORTANTES

Assemblées générales (AG)

les mardis entre midi et 14h15

- ◊ 2 novembre
- ◊ 23 novembre
- ◊ 7 décembre

Comité des relations de travail (CRT)

4 novembre

Commission des études (CÉ)

15 décembre

Regroupement cégep

4 et 5 novembre

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE MARDI 2 NOVEMBRE DE MIDI À 14H15

1. Élection d'une présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre
4. Intimidation et représailles patronales
5. Renouvellement à la Direction des études
6. Conseil d'administration
7. Divers

COUP D'ŒIL SUR... LE COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL (CRT)

La 621^e réunion du Comité des relations de travail (CRT), qui s'est tenue en présence le 23 septembre dernier, présentait un ordre du jour chargé. D'abord, la partie patronale a annoncé qu'elle déposerait bientôt un code de conduite régissant les échanges entre la partie patronale et les différentes parties syndicales du Collège. Soulignant que ces échanges étaient déjà encadrés par un contrat de travail et par différentes règles et politiques du Collège, le Syndicat a indiqué ne pas voir l'utilité de ce code supplémentaire. Par la suite, la partie patronale a manifesté son intention de recadrer le CRT sur ce qui est prévu par la convention collective (article 4-3.00), ce à quoi la partie syndicale a répondu que cela créait une rupture par rapport aux pratiques locales, en plus d'entraîner plus d'inconvénients que d'avantages. La partie patronale a aussi proposé la reprise des travaux du Comité technique sur la tâche (le CTT, un sous-comité du CRT), ce que la partie syndicale sera heureuse d'accepter lorsque les relations de travail auront retrouvé une certaine normalité. Après ces points, le Service de l'organisation et du cheminement scolaires (SOCS) a présenté la mise à jour du projet de répartition 2021-2022 et officiellement ouvert les postes qui y sont liés. Deux points concernant les départements liés à la santé ont également été traités, puis il a été question des dépenses associées aux étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH) dans les dernières années, dans le bilan desquelles nous observons toujours des trous. Enfin, le Collège a officiellement soumis au CRT un projet d'entente sur l'offre de service inversée, présentement en cours d'analyse par la partie syndicale.

Une autre rencontre du CRT a eu lieu le jeudi 21 octobre. Outre les points statutaires techniques, y ont été abordés : le bilan provisoire des ressources pour l'année dernière (témoignant d'une légère sous-embauche); les enjeux relatifs au report de la date de vaccination obligatoire pour le personnel de la santé (report qui ne concerne ni les étudiant·e·s ni les professeur·e·s); l'entente du DEC-BAC BU-DU en techniques administratives, qui avait été signée sans consultation préalable des instances officielles et qui est maintenant échue. Le bilan de ce programme doit être présenté au CRT en février prochain et l'entente dûment négociée avec le syndicat par la suite. Par ailleurs, la partie syndicale a demandé que la mention « temporaire » apparaisse sur l'attestation d'études collégiales (AEC) JEE.OK – Techniques d'éducation à l'enfance offerte à la Formation continue et financée par le programme COUD, celui-ci visant à soutenir les secteurs en grand besoin de main-d'œuvre. Des questions ont également été posées concernant les coûts liés aux diverses actualisations de programmes et les obligations du Collège en matière de formations (notamment sur les violences à caractère sexuel et sur les tireur·se·s actif·ve·s). Enfin, la partie syndicale a demandé des précisions sur la demande de médiation que l'exécutif a récemment reçue de la part de la Direction des ressources humaines.

COUP D'ŒIL SUR... LA COMMISSION DES ÉTUDES (CÉ) DU 13 OCTOBRE 2021

Liberté académique : En réponse à la demande des profs de former un sous-comité de la CÉ qui se saisirait de cet enjeu et rédigerait éventuellement une politique institutionnelle le concernant, France Lamarche, directrice des études, a proposé que ce sous-comité soit formé à partir de la présentation à la CÉ des données et des informations qui ressortiront des ateliers réalisés lors de la journée pédagogique du 6 octobre. Un conseiller pédagogique du Service du développement pédagogique et de la réussite travaille donc à ce dossier.

Cyberintimidation : France Lamarche n'a pas eu l'occasion de vérifier avec le Centre de prévention et d'intervention si celui-ci serait en mesure de brosser un portrait des cas de cyberintimidation vécus dans la communauté.

Problèmes technologiques de la rentrée : Des problèmes technologiques perdurent au quatrième étage du bloc D, qui nuisent à la prestation de certains cours. France Lamarche s'est engagée à en parler à la Direction des technologies de l'information, afin que celle-ci s'attache à résoudre ces problèmes rapidement.

Procédure de règlement des litiges : À la réunion de septembre de la CÉ, nous avions compris que cette procédure avait été rappelée à l'ensemble des services du Collège que cela pouvait concerner, mais madame Lamarche nous avait depuis appris que le rappel avait été fait aux seules coordinations départementales. Madame Lamarche nous a dit à la réunion du 13 octobre dernier que depuis cette discussion, des rappels avaient été faits lors de rencontres informelles, et que des travaux étaient par ailleurs en cours à la Direction des études sur la procédure de règlement des litiges, en vue de clarifier celle-ci.

Attestation d'études collégiales (AEC) Techniques d'éducation à l'enfance (TEE) (JEE.OK) : La CÉ a adopté une résolution recommandant au CA d'autoriser la dispensation de cette AEC au Collège. Sa mise en œuvre à partir de l'hiver 2022 se fera en formule travail-études, en vertu d'une demande des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Famille, qui vise à pallier le manque de personnel dans les services de garde de la province. Dans un contexte où le programme de DEC TEE est en difficulté en raison d'une baisse d'inscriptions fort probablement liée au peu de valorisation du métier d'éducatrice, nous avons insisté sur le fait que cette formule travail-études doit être le plus temporaire possible, et que le gouvernement doit valoriser le DEC et la profession.

Calendrier scolaire 2022-2023 : Une version provisoire du calendrier scolaire 2022-2023 a été présentée. Fait saillant : les élections provinciales du lundi 3 octobre 2022 imposeront une distribution quelque peu singulière des « journées enseignées comme ».

Comité d'éthique de la recherche (CER) : Comme la responsable du CER est toujours en attente de candidatures, la CÉ n'a pas pu procéder à la nomination des membres de ce comité. À la question de savoir ce qui arrive aux projets de recherche en l'absence de CER au Collège, Madame Lamarche s'est engagée à obtenir l'information. Nous avons aussi demandé que le CER présente un bilan annuel de ses activités à la CÉ.

Les points suivants ont dû être reportés : 2.7 Actualisation des programmes d'études, 2.8 Sous-comités de la Commission des études, 2.9 Portrait de la population étudiante, 2.11.1 Impacts pédagogiques découlant de la nouvelle procédure de remplacement, 2.11.2 Rencontre avec les conseillères et conseillers d'orientation du secondaire

Plan stratégique 2021-2026

Une membre du Bureau de la planification institutionnelle et de l'innovation (BPII) a présenté la version finale du Plan stratégique. La période de questions et de commentaires qui a suivi cette présentation a été l'occasion d'expliquer les raisons de la dissociation du SEECM, votée en assemblée générale le 5 octobre, à l'égard du Plan stratégique. Plusieurs personnes ont aussi critiqué non seulement le processus de conception et de rédaction du Plan, mais aussi la piètre qualité du document, spécialement de la partie 8 « Indicateurs et cibles ». La proposition de recommandation du Plan stratégique au Conseil d'administration (CA) a recueilli deux votes pour, onze votes contre et deux abstentions. Dix profs étaient présent·e·s.